

Saint-Gilles

ma ville

ÉTÉ 2020

→ **Merci aux
Saint-Gillois!**



→ **Questions-réponses
avec Eddy VALADIER**



→ **Soutien à notre
économie locale**



→ **La ville à travers
la crise du Covid-19**

Sommaire

Edito	p 3
Économie	p 4-5
Transformation numérique	p 6
Budget	p 7
Environnement	p 8 à 12
La vie dans la cité	p 13
Citoyenneté	p 14 à 17
La rencontre	p 18 à 19
L'événement	p 20 à 21
Action sociale	p 22 à 23
Enseignement	p 24
Culture et sports.....	p 25
L'incontournable	p 26
Revue de presse	p 27

Vie de la cité

Numéros utiles

SAMU :	15
Gendarmerie :	17
Pompiers :	18
N° d'urgence unique :	112
Pharmacie de garde	3237
Police municipale :	04 66 87 31 44
Centre de secours :	04 66 87 77 00
Centre antipoison :	04 91 75 25 25
ENEDIS dépannage	
électricité :	09 72 67 50 30
GrDF dépannage gaz :	08 10 47 33 33
Ordures ménagères :	04 66 02 54 54
Enlèvement des encombrants :	
tous les jeudis sur rendez-vous à fixer	
48 h à l'avance au 04 66 02 54 54 ou sur	
dctdm@nimes-metropole.fr	



Accueil consommateurs
Contact : 09 69 36 61 02

www.eaudenimesmetropole.fr

SAINT GILLES :

Salle Émile Cazelles

2 Boulevard Gambetta

Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Hôtel de Ville

Place Jean Jaurès - 30800 Saint-Gilles

Tél. : 04 66 87 78 00 - Fax : 04 66 87 78 19

Mail : contact@ville-saint-gilles.fr

Site internet : www.saint-gilles.fr

Facebook : Ville de Saint-Gilles du Gard

Etat-civil

NAISSANCES

Liam OUECHTATI - Jhénéïa JEAN LOUIS - Keylan PREIRA TALIANA - Fatima DAOUDI DAOUDI - Djibril EL YAKHLIFI - Ilyann SELLIER - Gabriel BRUN - Taha DAOUDI DAOUDI - Tahynna ROSA - Livio BREBAN QUINTO - Solal KOR CHAHINE - Gabriel RADUREAU - Jeanne ROCHE - Khaïs FORRA - Léandro MONTEIRO - Ibrahim BEN ABOU - Amir MAZIRH - Nour EL GARAÂ - Amine JAIQUI - Nour KHERABI - Kyara LOPES DIAS - Manon MASSY - Loucas GRAU - Elliot GRIMONT - Kessim MARTIN - Garance AJASSE - Mohammed-Ibrahim MAAROUFI - Sandro PASSEIRA MODICA - Charline GROGNET - Aurèle MAGNI - Camélia PERE - Solène QUENIN - Dylan RAYNAL - Diego LOPEZ - Zeïneb MOUNIR - Lily BOULIER - Livia RANC - Raphaël DHALLUIN - Dylan DALVERNY - Cassy MANZANO - Aymen EL MARCAEE - Inaya EL YAAGOUBI - Célestine MARCHETTI - Léopoldine MARCHETTI - Léandro CANEDO VILA - Manon PAILLOUX - Alix MARTIN - Raphaël BRUNETTI - Mayeul DELAUDE - Kenzo MUSOLINO - Millie THROUDE - David MIHAI - Estéban DELPAL - Sacha DELPAL - Razane JEBARI - Noham OUSLIMANE - Anas CHAKOUCH - Roxane PETIT - Elina LANDREAU - Gabriel MILA BORGES - Inès JNAH - Marius SALES - Alya PALLAREZ - Anaïs NITU - Lyanna BOURGUES - Abbygail GRASSI SAEZ - Lyvio GALLO - Hivanui MAONI - Océane CADETTE - Ismaël EL YAMANI DAHMANI - Emna BAKLOUL - Isaiah CORTES - Baptiste BROYE OUTIN - Gabin TRANCHESSET

DECES

Jamel OUNAHA - Gostantino GONFIANTINI - Henri TROUILLAS - Alice SILVESTRE veuve SIFFRE - Henri CHEVREUX - Carmen VERDRON veuve DURAND - Pierre LANGLOIS - Hélène COPLO veuve LENNE - Huguette NICOTRA épouse PISANI - Josette PORTIER - Denis CANIN - Claude CONDI - Louis GUIDI - Jeanine BOURGÉS épouse VAISSIERE - Georges CARRIER - Justo MARTINEZ MARTINEZ - Lucas CARBALLA PINTOS - Ginette JANNE veuve FLOQUET - Josette RUIZ - Bernard MAGNI - Renée FLORI veuve GOMES - Jeannine FAVERJON - Marie ROMAN veuve GIBELIN - Auguste CAVALLINI - Raymonde BOUQUET veuve CARRILLO - Jean ROMAN - René ALUC - Myriam GAUMAIN veuve PETROCCHI - Monique ROCCA épouse COLOMBANI - Jacqueline BEZOMBES épouse VAILLANT - Jeanne GAILLARD veuve PEYROL - Vivette CAMACHO épouse BELMONTÉ - Fatna RAADI veuve SAFFAF - Lucette CANTAGREL - Rahma LACHKAR EL MAROUANI épouse EL BAKKARI Jeanne FAVIER veuve PASSEMARD - Maryline GIBELIN épouse RIBES - Eric DUPONTREUÉ - Jean-Pierre DERO - Huguette DUBOIS veuve BONNET - Suzanne DUMAS - David MONCHO - Raymond MARTINEZ - Josette SWISTAK épouse CLAUSSE - Stéphane MORATAL - René MIALON - Juliette SEGARRA veuve BANQ - Marie-Hélène MANSARD épouse COCHET - Isabel RAMOS SANCHEZ veuve CHICO ANDREO - Maryse ROUX épouse MONTEILS - Christian QUIN - Samir AFQUIR - Régine QUILES veuve FRITSCH - Gabrielle DUPUIS épouse LEMOINE - Albert BŒUF - Francisco RAMOS RODRIGUEZ veuve SANCHEZ GUERRERO - Armand BOULY

MARIAGES

Mouhssine SALLAMI et Youssra HALIBANE - Ayoub BOUROUH et Wassima EL MARGAÏ - Nicolas KITZINGER et Rachel LANDETE - Hakim TOUCHANTI et Anaïs CALES - David TROTIN et Laure LEFEBVRE

Édito du maire

Madame, Monsieur, Chères Saint-Gilloises, Chers Saint-Gillois,

Ce nouveau mandat débute dans des circonstances très particulières. À la suite du confinement, **la situation nécessite d'être encore vigilants dans nos comportements individuels et collectifs**. Nous allons continuer, probablement pendant plusieurs mois, à devoir accepter les contraintes liées aux risques de reprise du virus.

Avant notre investiture, le 18 mai 2020, nous avons dû faire face à une situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire. Au regard de cette crise, **nous avons eu à mettre en place la fermeture des bâtiments et lieux publics, acquérir des masques, du gel hydroalcoolique et des protections diverses pour la population et le personnel municipal**. Durant le confinement, un service minimum d'agents et d'élus a assuré le fonctionnement de la commune. Ce dispositif a permis une **continuité des services municipaux essentiels** et une aide aux personnes les plus fragiles. Je remercie sincèrement l'ensemble des employés communaux qui se sont pleinement mobilisés pour poursuivre leur mission durant cette crise sanitaire majeure, **un investissement pour le bien de tous**.

Également, je profite de cet édito **pour renouveler mes remerciements à tous les métiers, qui reçoivent un soutien légitime et unanime, et qui ont permis à chacun d'entre nous de continuer à vivre**, à communiquer et s'informer notamment le personnel soignant, les acteurs de la chaîne alimentaire dans son ensemble, l'enlèvement et le traitement des déchets et tant d'autres.

Pour assurer progressivement le déconfinement, **la Ville a mis en place différents protocoles sanitaires pour permettre notamment la réouverture des écoles, de la crèche** mais aussi d'un grand nombre de services et équipements municipaux.

Les élections ont eu lieu le 15 mars dernier il y a déjà plus de trois mois. L'équipe de Saint-Gilles par cœur et moi-même, nous remercions les Saint-Gillois et Saint-Gilloises qui se sont déplacés pour voter, mais également les personnes qui ont tenu les bureaux de vote. **Avec plus de 70 % des voix dès le premier tour, ce résultat obtenu par notre équipe a pour moi valeur de reconnaissance de notre travail et de notre engagement lors de notre précédent mandat**. Je vous remercie donc de nous avoir renouvelé votre confiance pour un second mandat.

La vie municipale a été également touchée puisque le nouveau conseil municipal n'a été installé que le mardi 26 mai 2020. Le maire et les ad-



joint ont été élus et établis dans leurs fonctions. **Je souhaite remercier aussi les conseillers municipaux et adjoints qui ont accepté de poursuivre notre action**, malgré les contraintes personnelles que cet engagement implique.

Les conséquences économiques et sociales de cette crise sanitaire ont bouleversé nos vies, mais également impacté notre tissu économique local (entreprises locales, artisans et commerçants). **La Ville se devait de soutenir ces professionnels pour leur permettre une reprise d'activité dans les meilleures conditions**. Aussi, afin de relancer au plus vite notre économie de proximité, j'ai souhaité, dès le premier conseil municipal du 9 juin dernier, proposer au vote près 80 000 euros d'efforts financiers de la commune en soutien à notre commerce local. **Cette crise économique nécessite le concours de tous. J'en appelle à votre sens du civisme pour privilégier nos productions locales et faire appel à nos artisans**.

Enfin, malgré la crise sanitaire due à la pandémie du coronavirus que nous traversons, notre équipe municipale travaille déjà à la mise en place de notre programme **afin de poursuivre la dynamique engagée pour faire de Saint-Gilles une ville attractive, propre, agréable et apaisée**.

En attendant des consignes officielles plus précises pour la suite, je vous souhaite un très bel été.

Continuez à prendre soin de vous.

L'équipe de Saint-Gilles par cœur et moi-même remercions les Saint-Gilloises et les Saint-Gillois qui se sont déplacés pour voter. Merci aussi aux conseillers municipaux et adjoints qui poursuivent l'action.

Eddy VALADIER
Maire de Saint-Gilles

« d'ici, c'est meilleur ! » Une campagne i



Des panneaux grand format ont été affichés dans toute la ville, avant d'être déclinés en plus petit format, sur les réseaux sociaux et dans la presse locale.

Subvention exceptionnelle de 30 000 euros
+ Exonération des droits de terrasse et de marché
+ abattement de 50 % de la taxe sur la publicité
+ campagne de publicité
= 80 000 euros d'aides



Une aide inédite en soutien de l'économie locale

« Avant de vous déplacer, demandez-vous s'il n'y a pas la même chose ici. C'est une habitude à prendre sur les années qui viennent : penser à nous et à nos acteurs économiques. »

Eddy Valadier

Le conseil municipal au chevet des entreprises locales

Aider les entreprises locales engagées dans la reprise économique, c'est la priorité exprimée par le maire et son conseil municipal dès la reprise de leurs travaux, le 9 juin dernier. « Parce que notre commune a la chance d'avoir encore un tissu économique local varié et dynamique, la Ville se doit de soutenir ces acteurs de notre territoire qui ont particulièrement souffert du confinement » déclarait Eddy VALADIER.

C'est Delphine PERRET, nouvelle adjointe au maire déléguée au commerce et à l'économie, qui a proposé au vote 80 000 euros d'aides financières en soutien aux commerçants, artisans, agriculteurs et professions libérales de Saint-Gilles. Votées à l'unanimité, ces mesures ont pris effet immédiatement.

Voici, en détails, ces mesures :

→ Exonération des redevances d'occupation du domaine public

(droits de terrasse) pour tous les cafetiers et restaurateurs exerçant une activité commerciale sur le domaine public et pour toute l'année 2020, ainsi que l'exonération des droits de place sur le marché jusqu'au 31 juillet et sur le port pour 2020, soit une enveloppe de 40 000 euros

→ Abattement de 50% de la taxe sur la publicité des entreprises, soit un manque à gagner de 7 500 euros

→ Subvention exceptionnelle de 30 000 euros pour l'association qui fédère les commerçants de la ville, « Saint-Gilles cœur de ville » (contre 1 000 euros les années passées)

→ Campagne de publicité « d'ici c'est meilleur », tout au long de l'année, soit au moins de 5 000 euros supplémentaires.



En bref

Le goût aussi est un patrimoine

Le service municipal du Patrimoine et les restaurants de Saint-Gilles ont créé un partenariat cet été pour inciter les visiteurs de l'abbatiale, à rester déjeuner ou dîner en ville. D'un côté, les restaurateurs offrent le café à ceux qui se présentent avec leur ticket

d'entrée à l'abbatiale, de l'autre la Ville offre une entrée par tablée sur présentation de l'addition. L'opération se poursuivra jusqu'au 30 septembre. Parce que « d'ici c'est meilleur ! » évidemment.



Merci

La Ville aussi a souhaité manifester son admiration et son soutien à tous ceux qui ont travaillé pendant la crise : avec cette affiche, installée sur les panneaux de la cité, Saint-Gilles a félicité à sa manière tous ceux qui se sont mobilisés pendant le confinement. Encore un grand merci à tous !

Merci, merci, merci...

aux personnels soignants et professionnels de santé,
à tous ceux qui prennent soin de nos aînés et des plus fragiles,
aux policiers, pompiers et militaires,
aux agriculteurs et producteurs
aux routiers et tous ceux qui assurent l'approvisionnement des denrées,
aux agents municipaux, aux enseignants,
à tous ceux, innombrables et précieux qui participent à la solidarité, l'entraide et la continuité des services indispensables.



Restez connectés à votre territoire



Transformation numérique

Prenez de la hauteur en drone

Pendant le confinement, de nombreuses villes nous ont montré des vidéos captivantes de rues désertes...mais à Saint-Gilles, nous avons pris le contre-pied ! En réadaptant une vidéo filmée quelques temps plus tôt et diffusée initialement à l'occasion des Vœux du maire à la population (en janvier 2020), le service communication de la ville voulait offrir une bulle d'air et d'évasion à tous les confinés. Avec des rues et des

traditions bien vivantes ! Merci à Eddy TERMINI et Mikael ANISSET qui ont créé l'association de promotion des monuments historiques par l'imagerie drone, Bis2fly. Merci aussi à la Ganaderia du Scamandre pour les modèles taurins et équins, ainsi qu'à l'entreprise Le Boat pour la balade en péniche.

La vidéo est en ligne sur la page Youtube de la ville « Saint-Gilles en Camargue ».



Nouveau rendez-vous sur les réseaux sociaux

L'interview express



La modernisation des supports de communication de la ville de Saint-Gilles continue avec la création d'un nouveau rendez-vous, en vidéo, appelé «L'interview express». En moins de 5 minutes, ces vidéos vous proposent des entretiens avec les personnalités de votre commune, sur des sujets précis qui touchent au quotidien des Saint-Gillois. C'est bien sûr le maire, Eddy VALADIER, qui a inauguré le premier numéro à l'occasion du premier conseil municipal, mais l'interview express pourra être déclinée sur tous les sujets. Restez connectés !



Maîtrise des dépenses et stabilisation de la dette : un budget 2019 qui tient ses promesses

C'est le nerf de la guerre, la condition *sine qua non* pour une ville aux fortes ambitions : son budget. Voté en juillet 2020, le compte administratif a été clôturé et il tient toutes ses promesses. Rappelons que le maire et son conseil municipal s'étaient engagés à maîtriser les dépenses de fonctionnement, à stabiliser l'endettement et à poursuivre les projets engagés, tout en baissant les impôts.

Mission accomplie donc, avec un compte administratif 2019 très positif qui se décline comme suit.

→ La section de fonctionnement

Les dépenses totales de la section de fonctionnement (mouvements réels et d'ordre) s'élèvent à 15 242 625,84 € en 2019. Elles sont constituées principalement par les charges courantes d'entretien des bâtiments communaux (fluides, entretien par le personnel communal...), les dépenses de personnel, les subventions allouées aux associations et autres partenaires locaux, les frais financiers liés à la dette et les charges exceptionnelles. Grâce à des efforts d'économie, les dépenses réelles de fonctionnement ont baissé de -0,39 % entre 2018 et 2019.

Les recettes totales de la section de fonctionnement s'élèvent à 19 193 429,72 € en 2019. Hors excédent de fonctionnement reporté, les recettes réelles connaissent une évolution dynamique entre 2018 et 2019 de +2,58% !

Engagée dans une démarche de maîtrise de ses dépenses réelles de fonctionnement, la commune présente un résultat de fonctionnement en 2019 de + 3,950 M€

→ La section d'investissement

Reste enfin un poste très important pour la commune : son investissement. L'année 2019 s'avère exceptionnelle avec 16,32 millions d'euros de dépenses totales de la section d'investissement.

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 10,3 millions d'euros en 2019, dont 9,840 M€ de travaux. Ce chiffre correspond essentiellement aux nombreux travaux menés en ville l'an passé : travaux dans les écoles (1,9 M€), dans les bâtiments communaux (1,17 M€), sur les routes et chemins communaux (5,7 M€) et sur les équipements sportifs (775 000 euros).

Une année exceptionnelle en investissements

Les recettes d'investissement s'élèvent à 14,4 millions d'euros dont un Fonds de Compensation sur la taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) important à hauteur de 1,3 million. La Commune a mobilisé en 2019 un montant d'emprunt identique à 2017 : 1,97 millions d'euros, mais le niveau des subventions est également très important à hauteur de 3,4 millions d'euros. Au final, la section d'investissement présente un solde d'exécution 2019 négatif de 1,8 M€.

En cumulant le résultat des restes à réaliser 2019 (dépenses engagées non mandatées et recettes notifiées mais pas encore versées), le besoin de financement 2019 s'élève à -668 000 euros (ce qui veut dire que le compte 2020 est déjà à l'équilibre).

Le tout avec un taux d'imposition des ménages qui a baissé en 2019 sur le foncier bâti et non-bâti. Sans nuire à, notre capacité d'autofinancement qui est en forte hausse, à hauteur de 2,3 M euros grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement (-0.39%) et au dynamisme des recettes de fonctionnement (+2.58 %).



Vous pouvez retrouver tous les documents comptables officiels sur le site internet de votre commune : http://saint-gilles.fr/onglet_mairie/budget

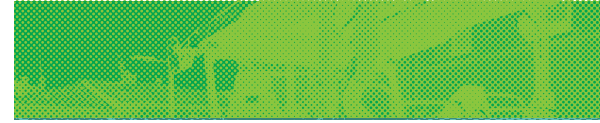
La nature entre dans la ville et la flore en p



Coquelicots, pâquerettes, chicorée, bourrache, bleuet, mauve, chèvrefeuille et nigelle sont les fleurs les plus communes dans notre région. Elles favorisent la survie des insectes pollinisateurs.

**« Non, les herbes folles ne sont pas sales
et le fauchage tardif n'est pas un manque d'entretien.
Au contraire, cela permet de favoriser un écosystème
fragile, tout en mettant des fleurs et donc,
de la beauté dans la ville. »**

Frédéric BRUNEL, adjoint au maire



n profite en abondance



Frédéric BRUNEL, adjoint au maire délégué à l'urbanisme, l'environnement et la gestion de l'espace public, dans un moment bucolique avec Alexandre MICHEL, conseiller municipal délégué à la sensibilisation à l'environnement et à la végétalisation urbaine.

Fauchage tardif pour un meilleur respect de l'environnement

Les mauvaises herbes même sont de celles que l'on pourrait rendre bonnes en en usant congrûment », écrivait Guillaume Apollinaire.

Et ce n'est pas Frédéric BRUNEL, nouvel adjoint au maire délégué à l'environnement, qui dira le contraire. Ce passionné des plantes a commencé par mettre en place le fauchage tardif des espaces végétalisés en ville.

D'abord parce que cela favorise la biodiversité, à une époque où les insectes pollinisateurs sont en plein travail. Ensuite, parce que ces tapis de fleurs sont

particulièrement esthétiques et ravissent les yeux. Cela devrait même être encore plus beau dans les années à venir, car la fauche tardive favorise aussi la repousse plus nombreuse, de fleurs aux couleurs chatoyantes.

Pas de risque incendie avec les herbes vertes

Enfin, à ceux qui seraient inquiets du risque incendie, il faut savoir que les herbes vertes ne représentent pas un risque : c'est quand elles sont sèches et jaunes, qu'elles doivent être fauchées.

Débroussaillage chez les particuliers, découvrez le mode d'emploi

Le saviez-vous? Si vous ne débroussailliez pas, vous ne serez pas indemnisé par votre assurance en cas d'incendie. En effet, le débroussaillage représente la mesure de prévention la plus efficace contre les incendies.

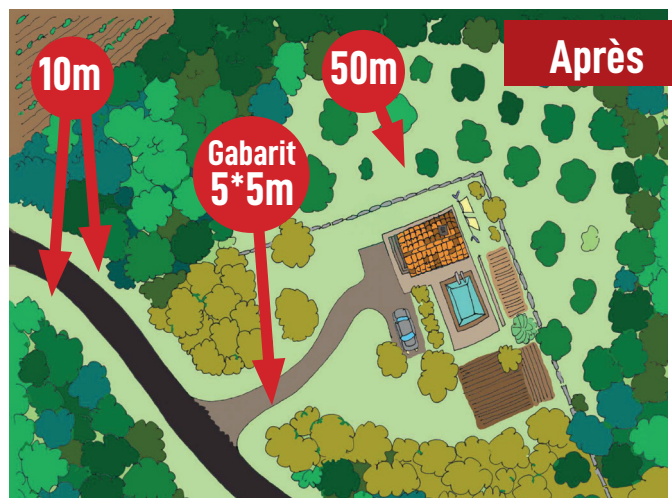
Le Code forestier demande à ce que les propriétaires de constructions situées à moins de 200 mètres d'un massif forestier de plus de 4 hectares, débroussaillent un périmètre de 50 mètres à compter des murs de leurs constructions. Attention, débroussailler ne veut pas dire se contenter de raser les herbes hautes. Il faut également s'intéresser à la hauteur des branches et à l'espace laissé entre les arbres situés sur le terrain et à proximité de la maison. Dans ce cas, il s'agit aussi bien de respecter la loi et protéger les espaces boisés, que de mettre à l'abri des flammes sa propre maison.

La loi donne donc au propriétaire le bénéfice d'une servitude afin de pouvoir débroussailler sur un périmètre de 50 mètres autour de celle-ci, même si ce périmètre va au-delà de la parcelle du propriétaire de la construction (conditions précises d'information du voisinage à respecter).

Permettre aux secours d'accéder à l'habitation

Concernant les voies d'accès à votre habitation, deux règles s'appliquent suivant que la voie est ouverte ou non à la circulation du public. Le débroussaillage le long des voiries ouvertes à la circulation du public relève du propriétaire ou du gestionnaire de cette voie (chemins communaux par exemple).

L'arrêté préfectoral du 8 janvier 2013 prescrit un débroussaillage de 10 mètres de part et d'autre du bord de la chaussée. Ce débroussaillage est à la charge du gestionnaire de cette voi-



rie. Les chemins privés d'accès aux habitations doivent eux avoir un gabarit de 5 mètres de large sur 5 mètres de haut libre de végétation. Cela permet aux camions des services de secours d'accéder aux habitations à protéger. Ce débroussaillage est en revanche à la charge des habitations desservies.

Pour tout savoir sur les Obligations Légales de Débroussaillage grâce à internet

1/ Le site de la Préfecture du Gard. En plus de relayer les bonnes pratiques, c'est sur ce site que vous trouverez les arrêtés préfectoraux qui interdisent les barbecues ou l'accès à certains massifs forestiers <http://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-foret>

2/ Vous pouvez aussi trouver une carte qui répertorie l'usage autorisé du feu, selon votre zone d'habitation sur <https://www.risque-prevention-incendie.fr/gard/>

3/ Le ministère donne aussi des informations sur <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/campagne-feux-forets>

4/ Enfin, sur la page Facebook «Ville de Saint-Gilles du gard», vous trouverez une vidéo explicative réalisée par les sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône



La Ville aussi respecte ses Obligations Légales de Débroussaillage et conseille les particuliers

Déjà un an depuis les incendies terribles de l'été dernier.

Afin de prendre toutes les précautions pour protéger la ville en cas de nouveau sinistre, les services techniques municipaux se sont lancés dans un vaste plan de débroussaillage de la ville, conformément à ses obligations légales.

Besoin de pénétrer chez les particuliers

En effet, la commune doit dégager un espace de 10 mètres autour de chaque tronçon de voie de circulation concerné par les OLD (lire page précédente). Une envergure qui pousse parfois les services techniques à devoir intervenir chez des particuliers. C'est ce qui a été fait à Saint-Gilles: d'abord identifier tous les propriétaires de terrains se trouvant dans les zones

boisées identifiées par la DDTM (représentant l'Etat). Il a ensuite fallu contacter

Il faut débroussailler mais aussi couper les branches qui poussent à moins de 2 mètres de hauteur et laisser 3 mètres entre les houppiers des arbres, quitte à couper certains d'entre eux...

cette centaine de personnes, afin de leur demander l'autorisation de pénétrer chez elles pour les travaux. En cas de refus, les propriétaires prennent la responsabilité du débroussaillage et engagent leur responsabilité en cas d'incendie

Intervention d'une entreprise spécialisée

Pour les autres, des visites avec une entreprise spécialisée sont prévues pour définir, avec les propriétaires, quels spécimens doivent être élagués, voire abattus.

En effet, dans les zones très boisées, il n'y a pas d'autre choix que de couper certains arbres afin de garantir la sécurité des autres...et les maisons des propriétaires.

Les travaux seront effectués par une entreprise choisie selon

la procédure des marchés publics, ce qui promet d'être un véritable investissement sur l'avenir.

Il suffira ensuite d'entretenir annuellement pour une mise en sécurité maximale.

9 feux sur 10 sont d'origine humaine

Vigilance maximale exigée, cet été, sur le front des incendies. Si l'on considère que 9 feux sur 10 sont d'origine humaine, on comprend facilement que chacun peut être une partie de la solution : pas de feux à proximité de la végétation, respect strict des arrêtés d'interdiction, pas de travaux générant des étincelles pendant la période sèche, toujours de l'eau à proximité et bien sûr, la cigarette s'éteint...dans le cendrier de la voiture et jamais par la fenêtre ! *N'oublions pas que les conditions climatiques nous obligent à adapter nos comportements.*



Environnement

Friches agricoles : et si vous louiez votre terre ?



« Les particuliers ne le savent pas toujours mais une convention très intéressante existe avec la Safer : elle permet de louer son terrain en friches et de le récupérer très facilement à la fin du bail »

herbes folles ont séché, représente un danger » confirme Cédric SANTUCCI. C'est parce qu'il a conscience que l'entretien d'un terrain peut être une lourde charge pour les particuliers, qu'il les incite à se tourner vers un CMD, pour Contrat de location précaire, mis en place par la Safer pour une durée de 1 à 6 ans.

Quand une parcelle est bien entretenue, elle représente un excellent pare-feu.

explique Cédric SANTUCCI, conseiller municipal délégué à l'agriculture. Avec Eddy VALADIER, maire de la commune, il a participé à une réunion au siège de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) du Gard, en présence de Michel FOUREL, directeur départemental de la Safer et Michel ALLEMAND, président de la commission départementale. Ensemble, ils ont évoqué un enjeu important : celui des friches agricoles. A l'heure où la lutte contre les incendies est devenue une priorité estivale, les terres agricoles représentent une réelle opportunité.

« Quand une parcelle est bien entretenue, elle représente un excellent pare-feu. Mais un terrain en friche quand les

Mené en collaboration avec la Région Occitanie, ce dispositif permet au propriétaire d'être rassuré car il perçoit un loyer et délègue l'entretien de la parcelle, tout en retrouvant un bien libre à la fin du contrat.

Lors de la mise en place du SCOT Sud Gard, environ 500 hectares ont été identifiés sur Saint-Gilles comme friches potentielles.

Contact :

Seule la Safer Occitanie est habilitée à proposer ces contrats de location temporaire. Retrouvez le contact du service départemental de votre secteur sur www.safer-occitanie.fr ou par téléphone : 09 70 10 20 30 en tapant les deux chiffres de votre département.

En bref

Le Moustique tigre est de retour : protégez-vous

Pour se protéger du moustique tigre :

Videz 1 fois par semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux stagnantes

Couppelles sous les pots de fleurs, gamelles pour animaux domestiques, pieds de parasols, bâches de mobiliers de jardin, bouturages, éléments de décoration pouvant retenir l'eau (nains de jardin, cigales...), pluviomètres plastiques.

Rangez à l'abri de la pluie et/ou des irrigations

Outils de jardinage, brouettes, seaux et arrosoirs, poubelles, pneumatiques, jouets.

Jetiez

Boîtes de conserve, déchets de chantier.

Couvrez de façon complètement hermétique ou à l'aide d'un voilage moustiquaire fin

Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves, fûts divers, tous réceptacles pluviaux via les cheneaux de la maison.

Curez pour faciliter

les écoulements des eaux

Siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines, bondes d'évacuation extérieures, rigoles couvertes avec grille, gouttières, cheneaux.

Entretenez

Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques), bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges), regards et bornes d'arrosage



La vie dans la cité

Rémy NOUGIER, l'avocat saint-gillois star du petit écran



« Même si je ne fais pas le métier le plus drôle du monde, je le fais avec passion »

Vous l'avez déjà probablement déjà vu à la télévision :

mâitre Rémy NOUGIER est souvent interviewé dans des émissions qui reviennent sur de grandes affaires criminelles. *Mémoires du crime*, *Non élucidé*, *Histoires en série* ou encore *Spécial investigation* sont autant d'émissions où il raconte des histoires réelles mais extraordinaires.

En effet, Rémy NOUGIER est avocat pénaliste. Mais pas seulement. « *Je ne refuse jamais une affaire : divorces, juge aux affaires familiales, litiges immobiliers, gilets jaunes... je ne peux pas dire non alors que je suis le seul avocat de la ville ! Mais je sais bien m'entourer de confrères spécialistes* », explique l'intéressé.

Très impliqué dans la vie de la cité

Installé dans son cabinet face au café de la Gare, l'avocat est très impliqué dans la vie de la cité, ainsi que sur les réseaux sociaux. « *J'ai quitté Nîmes il y a 10 ans, pour jouer la carte de la proximité, sans oublier que je suis soumis au secret professionnel le plus complet. Les gens passent me voir comme on va acheter le pain et j'aime ça, je me suis attaché à Saint-Gilles.* » Ce



↑ *Mémoires du crime*, *Non élucidé*, *Histoires en série* : les émissions sont nombreuses

qui ne l'empêche pas d'ouvrir un second cabinet à Aubenas, en Ardèche. « *J'aime ce contact avec les gens : même si je ne fais pas le métier le plus drôle du monde, je le fais avec passion car je représente souvent le dernier rempart contre l'arbitraire pour des gens qui ont souvent beaucoup souffert.* »

Maître Rémy NOUGIER,
7 place Gambetta, 04 66 21 29 44.

En bref

Respectez les places pour personnes handicapées

Un groupe de personnes à mobilité réduite de Saint-Gilles souhaite lancer un appel pour que les automobilistes respectent mieux le stationnement réservé aux handicapés. « Si tu veux prendre ma place, prends aussi mon handicap » martèlent ils, en rappelant que tous les handicaps ne se voient pas. En effet, nombreux sont ceux qui ont des problèmes de mobilité dus à un accident ou tout simplement de naissance, mais il existe aussi ce qu'on appelle des handicaps invisibles, qui laissent à penser que la personne est en bonne santé... alors que ce n'est pas le cas. Pour leur permettre de rester mobiles, l'administration leur délivre des cartes numérotées, à aposer bien en évidence sur le pare-brise de leur véhicule. Il n'y a que dans cette condition, qu'un automobiliste est autorisé à se garer sur les emplacements réservés. « *A la lecture de ce rappel citoyen, nous y porterons toute notre attention* » souligne le collectif.

Stop aux incivilités !

Les propriétaires d'animaux aussi, sont invités à faire preuve de plus de citoyenneté. En effet, les crottes de chien abandonnées sur la chaussée sont susceptibles de s'accrocher aux roues des fauteuils roulants, qui sont eux-même manipulés... par les mains des usagers ! Sans parler des enfants et simple passants.

Rappelons que les contrevenants n'ont aucune excuse : il existe des canisettes (sorte de toilettes pour les chiens) où des sacs en plastique sont disponibles pour ramasser la crotte de son animal. Sinon, c'est 35 euros d'amende !

Quelle équipe ! À la rencontre de votre nouv



Conseil Municipal d'installation inédit le 26 mai 2020 au Pavillon de la culture et du patrimoine

**«Merci à tous ceux qui nous font confiance.
Au cours des six ans qui viennent, je vous propose
d'agir avec constance et persévérance pour poursuivre
la transformation durable de notre cité. »
Eddy VALADIER, maire de Saint-Gilles**



Nouveau conseil municipal



Revivez le conseil municipal d'installation sur notre chaîne Youtube

«Saint-Gilles par cœur» plébiscité par les Saint-Gillois

Avec 70,03% des voix exprimées dès le premier tour, c'est la liste «Saint-Gilles par cœur» menée par Eddy VALADIER qui remporte l'élection municipale, suite au scrutin du 15 mars 2020. La liste «Tous réunis pour Saint-Gilles» menée par Christophe LEFEVRE remporte 19,79% et «Saint-Gilles écologique et solidaire à gauche» atteint 10,18% des voix avec Paul GABRIEL.

«Enthousiasme...»

Le conseil municipal d'installation du 26 mai a donc été constitué, au prorata du nombre de voix obtenues : 1 maire, 9 adjoints au maire, 19 conseillers municipaux de la majorité et 4 élus de l'opposition. Les démissions en série sur la liste arrivée en seconde position ont compliqué la donne, poussant

le 7^{ème} de cette liste, à siéger au conseil municipal.

...et audace !»

«Il nous faudra encore de l'audace mais en ce qui me concerne, cela tombe bien : j'ai à la fois l'expérience qui rend possible l'audace, la liberté politique qui la facilite et l'envie personnelle d'être audacieux», déclarait le maire, Eddy VALADIER, lors de son discours. «Représenter sa ville et la servir, quelle chance. Je vous remercie de votre confiance qui m'honore. Soyez certains de mon engagement plein et entier pour Saint-Gilles, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de vivre ces six années de mandat avec passion et enthousiasme.»

La prochaine élection municipale devrait avoir lieu en 2026.



Nathalie : «Félicitations à cette belle équipe qui va bien prendre soin de notre belle ville de Saint-Gilles et de ses Saint-Gillois»

Magali : «La réussite c'est une bonne équipe ! Félicitations à tous !»

Quelle équipe ! Zoom sur vos neuf adjoints a

Dominique Tudela

Profession : Comptable d'organisme public

1^{ère} adjointe au Maire

Déléguée aux ressources humaines,
à l'enseignement scolaire,
à la petite enfance,
et aux centres de loisirs.

« Si on veut obtenir quelque chose qu'on a jamais eu, il faut tenter quelque chose qu'on n' a jamais fait. »

Permanence en mairie
le mardi de 14h à 16h30
sur rendez-vous au 04 66 87 78 11



Jean-Pierre Garcia

Profession : Retraité

2^{ème} adjoint au Maire

Délégué à l'administration
générale et à l'achat public.

« Mon expérience prouve mon sérieux. Je suis fier des travaux de rénovation que j'ai aidés à mener jusqu'au bout. »

Permanence en mairie
sur rendez-vous au 04 66 87 78 11



Benjamin Guidi

Profession : Agriculteur

4^{ème} adjoint au Maire

Délégué aux animations
et festivités de la ville,
aux traditions et taumachies.

« Créer le lien entre traditions dynamiques et modernité pour continuer à faire bouger ma ville »

Permanence en mairie
sur rendez-vous au 04 66 87 78 11



Catherine Hartmann

Profession : Infirmière à l'Ehpad
des Jonquilles

5^{ème} Adjointe au Maire

Déléguée à l'action sociale,
à la santé et au logement.

« Nous pouvons et nous ferons encore beaucoup pour améliorer le bien-vivre à Saint-Gilles »

Permanence en mairie
sur rendez-vous au 04 66 87 78 02



Berthe Perez

Profession : Responsable administratif

7^{ème} adjointe au Maire

Déléguée à la culture,
au tourisme et aux cultes.

« Maintenant que la ville est belle, à nous d'y faire revenir les touristes en leur proposant une offre culturelle forte. »

Permanence en mairie
sur rendez-vous au 04 66 87 78 11



Alain Vultaggio

Profession : Policier

8^{ème} adjoint au Maire

Délégué au sport
et aux infrastructures sportives.

« Des idées, j'en ai plein pour continuer à faire bouger les choses ! Notamment grâce au sport, aux côtés des associations »

Permanence en mairie
sur rendez-vous au 04 66 87 78 11





s au maire

Géraldine Breuil

Profession: Cadre de direction

3^{ème} adjointe au Maire Déléguée au patrimoine, à la rénovation du centre historique, à la politique de la ville et aux associations de quartiers

« Rénovation des façades du centre-ville, des tableaux de l'abbatiale ou encore création d'un nouveau musée : il y a encore tant à faire ! »

Permanence en mairie sur rendez-vous au 04 66 87 78 11



Frédéric Brunel

Profession: Responsable des espaces verts

6^{ème} adjoint au Maire Délégué à l'urbanisme, à l'environnement et à la gestion de l'espace public.

« Je veux faire entrer la nature dans la ville, me servir de l'environnement comme d'un levier »

Permanence en mairie sur rendez-vous au 04 66 87 78 11



Delphine Perret

Profession: Responsable administrative

9^{ème} adjointe au Maire Déléguée à l'économie et à l'emploi.

« J'aime les défis et celui de la revitalisation de notre centre-ville en est un ! »

Permanence en mairie sur rendez-vous au 04 66 87 78 11



Les délégations de vos conseillers municipaux



Bruno VIGUÉ
Expertise financière



Lauris PAUL
nouveaux habitants et « Plan Santé »



Nicolas ZUSCHMIDT
Vidéoprotection et participation citoyenne



Sylvie AJMO BOOT
Référénte établissements scolaires
Les Calades, Jean Jaurès et Victor Hugo



Julie FERNANDEZ
Parcs et aires de jeux pour enfants



Marie-Ange GRONDIN
Référénte de l'école Jean Moulin



Brigitte SALAMA
Suivi du centre social, de la maison de quartier, des associations de quartier et programme de réussite éducative



Nadia ARCHIMBAUD
Cérémonies protocolaires, sécurité civile (SDIS) et défense



M. Joël PASSEMARD
Traditions camarguaises et course libre

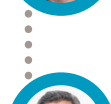


Marie-Hélène DONATO
Autonomie et déplacements des personnes âgées

Serge GILLI
Ressource en eau et assainissement, éclairage public, énergie renouvelable et gestion des risques



Alexandre MICHEL
Sensibilisation à l'environnement, végétalisation urbaine



Cédric VIDAL-BERENGUEL
Promotion touristique et port de plaisance



Hervé ROUSSINET
Jumelages



Christophe CONTASTIN
Promotion du sport

Vanessa BERJON
Manifestations sportives

Alex DUMAGEL
Boulodrome et associations utilisatrices

Marie-Joëlle SALEM
Promotion du commerce local

Cédric SANTUCCI
Agriculture

Questions-réponses avec M. le maire



Élu dès le 1^{er} tour des municipales avec plus de 70 % des suffrages, vous vous attendiez à cet engouement des Saint-Gillois ?

Les actions de grande ampleur menées lors de notre premier mandat et nos engagements tenus ont, je pense, convaincu les Saint-Gillois de nous faire à nouveau confiance. Avec notre programme nous avons su prouver que notre ambition pour Saint-Gilles est toujours intacte pour la rendre toujours plus dynamique, moderne et sûre. Cette large réélection est, pour mon équipe et moi-même, une belle victoire puisque notre majorité sort renforcée mais c'est surtout un acte de confiance de la part de la population.

L'épidémie de covid-19 modifie-t-elle votre rôle d' élu ?

La crise sanitaire que nous vivons met en lumière une nouvelle fois l'importance des élus locaux, le rôle des maires et des élus de proximité. Aujourd'hui plus que jamais, l'État a besoin de relais locaux pour répondre aux besoins des populations. La commune est redevenue l'interlocuteur principal de l'État.

Durant cette situation inédite, il m'a fallu d'une part assurer la vie quotidienne pendant et après le confinement et, d'autre part, prendre les mesures nécessaires en faveur de la relance économique de notre territoire car il ne s'agit pas seulement d'une crise sanitaire, c'est aussi une crise économique et structurelle. Mais j'aime les défis. Outre les aides à nos entreprises locales, il s'agit de mettre rapidement en œuvre les projets de notre programme puisque l'investissement public est porté à 70% par les collectivités locales.

Notre ambition pour Saint-Gilles est intacte pour la rendre toujours plus dynamique, moderne et sûre.

Comment ont fonctionné les services municipaux durant le confinement ?

Dès l'allocation télévisée de M. le Président de la République diffusée le

12 mars 2020, j'ai convoqué tous les directeurs des services de la ville afin de mettre en place une organisation visant la continuité du service public et l'information de la population.

Les établissements scolaires et périscolaires ont été fermés. Pour autant, d'autres services communaux ont poursuivi leur action. Comme évoqué en début de journal, les agents municipaux ont continué pour vous à assurer les missions essentielles durant cette période. Je pense notamment au service d'entretien, aux agents de voirie, de propreté, aux agents administratifs et ceux de la police municipale. Sur le terrain ou depuis chez eux, nos agents de la ville ont œuvré pour faciliter la vie quotidienne.

Le confinement a été également synonyme de restrictions de déplacements pour tous. La gendarmerie nationale et la police municipale ont réalisé durant plus de deux mois de nombreux contrôles pour vérifier le respect du confinement, indispensable à la lutte contre la propagation du coronavirus.

Autre service public important, notre centre d'action sociale (CCAS) qui tout

La rencontre

au long de cette période est resté particulièrement mobilisé puisqu'il est en lien quotidien avec la frange de la population la plus fragile. Son rôle plus que nécessaire a, une nouvelle fois, pris tout son sens et plus particulièrement auprès des personnes âgées isolées.



Comment avez-vous préparé le déconfinement ?

La ville a reçu de la part de la commune allemande d'Abensberg, jumelée avec Saint-Gilles, un don de masques et de matériels chirurgicaux. Ces derniers ont été distribués aux personnels soignants et notamment les infirmiers et médecins de la ville.

En prévision du déconfinement des Saint-Gillois et Saint-Gilloises, la Ville a passé commande de 15 000 masques grand public, en tissus lavables et réutilisables avant d'effectuer une distribution, durant quatre jours, dans chaque boîte aux lettres. Nous avons également sollicité nos couturières locales afin de fabriquer des masques pour nos agents municipaux et pour nos écoliers de plus de 10 ans. Dans le même temps, il a fallu commander du matériel (gel hydroalcoolique, etc.) pour assurer la réouverture de nos équipements publics.

Autre point important : l'information à la population. Après chaque précision de notre gouvernement, nous avons informé nos administrés sur les modalités de déconfinement de la ville par le biais de notre site internet, notre panneau lumineux ou encore via des flashes d'information sur Facebook. Des standards télé-

phoniques et adresses mail pour chaque service de la mairie ont été également mis en place dès le début du confinement afin de renseigner au mieux les habitants.

Comment a été mise en œuvre la réouverture des écoles de la ville après le confinement ?

À la suite de l'annonce du plan de déconfinement par monsieur le Premier ministre le 28 avril dernier, l'État a défini un cadre au travers d'un protocole sanitaire communiqué le 3 mai.

Durant près de dix jours, nos élus, le corps enseignant, les services de la ville et académiques ont dû anticiper différents scénarios, être à l'écoute, vigilants, créatifs et réactifs pour être à la hauteur du défi. Dans ce délai très

Tous les services ont dû anticiper différents scénarios, être à l'écoute, vigilants, créatifs et réactifs pour être à la hauteur du défi.

court, nous avons collectivement répondu point par point aux questions d'organisation afin de répondre aux exigences sanitaires (désinfections des locaux, mise en place d'un nettoyage quotidien renforcé, réaménagement des classes au regard des règles d'éloignement physique, etc.).

Tout était à construire, malgré les incertitudes, mais la priorité pour l'équipe municipale était de rouvrir nos équipements scolaires avec le maximum de sécurité sanitaire pour rassurer les parents d'élèves, les agents municipaux, les enseignants et les animateurs

périscolaires mais surtout pour instaurer autour de nos enfants un climat de confiance.

Cette « rentrée », dans une situation de crise inédite, a bousculé les pratiques habituelles au sein de nos sept écoles, de notre centre de loisirs et de notre crèche. La population a su faire preuve de responsabilité et les enseignants et autres acteurs éducatifs de la ville ont relevé brillamment le challenge.

Comment avez-vous géré la réouverture des principaux équipements publics de la ville ?

Il a fallu pour chacun de nos services publics, se réinventer chaque jour.

Afin de poursuivre notre action culturelle, le 16 juin dernier, notre médiathèque a pu rouvrir, pour le plaisir des lecteurs, avec

bien évidemment des règles sanitaires strictes tel que le port du masque obligatoire, un sens de circulation imposé, etc. Pour autant, les services de drive et de prêt à domicile proposés depuis le 11 mai fonctionnent toujours.

Dès le 4 mai, la Ville a pu remettre en place son marché en plein air. Une nouvelle formule a été proposée afin de garantir

à la population des achats alimentaires en toute sérénité.

Avec la période estivale, il était primordial de pouvoir rouvrir notre piscine municipale. A l'instar de nos stades et aires de jeux pour enfants, l'accès à cet équipement pourra se faire tout l'été.



La ville à travers la crise du Covid-19 : le se



150 000 euros
c'est ce qu'a coûté, en dépenses supplémentaires et
jusqu'à maintenant, l'épidémie
de Covid-19 à la ville de Saint-Gilles



service public avant tout



Merci aux agents municipaux, pour leur mobilisation et leur réactivité

Élection municipale et sécurisation des bureaux de vote, accueil téléphonique et suivi des dossiers par mail, entretien des espaces verts et nettoyage des rues de la ville, continuité de la livraison des repas aux personnes âgées (photo 1) mise en place et respect du couvre-feu, réouverture des cimetières, adaptation du service de la médiathèque avec la mise en place d'un service de drive et de prêt à domicile (photo 2) et bien sûr, communication sur tous les sujets de la vie quotidienne des Saint-Gillois : le moins que l'on puisse dire, c'est que l'activité de vos agents municipaux n'a pas cessé pendant le confinement (photo 3)

Il se chuchote même que Saint-Gilles a servi d'exemple à d'autres communes, venues s'inspirer... Dans le même temps, un annuaire en ligne des commerçants ayant adaptés gratuitement leur activité pendant le confinement, a été mis à disposition des commerçants sur www.jaimesaintgilles.fr. La réouverture des écoles aura également nécessité beaucoup de travail pour votre 1^{ère} adjointe, Dominique TUDELA (photo 6), consciente que l'accueil des enfants dans de bonnes conditions était indispensable à certains parents. Merci aux enseignants et aux ATSEM pour leur aide précieuse.

Distribution des masques

Enfin, la distribution gratuite d'un masque par Saint-Gillois aura mobilisé d'importants moyens. À destination des + de 65 ans, d'abord, qui ont tous reçu 4 masques jetables pour pouvoir profiter du déconfinement en toute sécurité. Il a fallu, dans le même temps, trouver le bon fournisseur, au bon prix et avec une qualité suffisante, dans un contexte de concurrence hyper tendue, organiser la distribution en mairie (photos 4, 7 et 8) mais aussi dans les boîtes aux lettres de tous les Saint-Gillois. Mission accomplie notamment grâce à l'engagement de Jean-Pierre GARCIA, 2^{ème} adjoint au maire et de ses colistiers qui sont allés arpenter le pavé en porte à porte pendant 4 jours, pour livrer chaque Saint-Gillois.



Marie-Christine : « Je suis passée chercher mes masques en mairie et j'ai été agréablement bien reçue ! Bravo à vous, c'était parfait. »

Marchés, écoles

Bien sûr, tous n'ont pas été mobilisés avec la même intensité, essentiellement parce que certaines missions ne pouvaient être menées en télétravail. Mais la mobilisation et la réactivité ont été la règle pour assurer la continuité du service public sur la base du Plan de Continuité de l'Activité de la commune. Trois points se sont révélés particulièrement exigeants. Tout d'abord, la réouverture anticipée des marchés en plein air du jeudi et du dimanche sur les allées Cazelles (photo 5), souhaitée par le maire à partir du 4 mai (soit une semaine avant la fin du confinement). Beaucoup de travail mais le résultat en valait la peine !

Zoom sur... L'action du CCAS : maintenir le lien social avec les Saint-Gillois

Catherine HARTMANN, adjointe au maire déléguée à l'action sociale et infirmière à l'EHPAD des Jonquilles, nous raconte. «*En cette période de confinement et d'angoisse, j'ai été très fière de l'engagement du personnel du CCAS, sous la houlette de Nadia MASTARI et du personnel du portage qui malgré ses craintes, a continué à assurer les livraisons des repas, confortés par les ATSEM et l'équipe d'animation. Un grand merci à Viviane DEJEAN à la restauration municipale, avec qui j'ai eu plaisir à travailler pendant six ans, pour avoir participé à l'organisation des tournées et bien plus encore avant son départ à la retraite. Je voudrais aussi ajouter un petit mot pour mes collègues des Jonquilles, qui ont su et font toujours en sorte d'assurer au mieux leur travail, d'être là pour les résidents et de les aider à passer cette période si difficile.*»

Aide aux courses et contacts téléphoniques

L'autre principale mission du CCAS aura été d'assurer la continuité d'un accueil téléphonique, afin de gérer les urgences, le suivi des inscriptions pour le portage des repas, mais aussi pour être présent et maintenir un lien avec les adhérents. «*Pour certains, Il y a une interruption avec la famille et plus aucun échange avec le monde extérieur. Elles se trouvaient isolées du cadre familial et la mairie de Saint-Gilles a tout fait pour réduire cet isolement, en lien avec la Croix Rouge, la Croisée et les assistantes sociales du dé-*



Le respect des normes sanitaires n'empêche pas la bonne humeur pendant la préparation des repas

partement», explique l'élue. Un registre recensant les personnes âgées isolées a été mis en place, afin de téléphoner, tous les jours, à celles qui le souhaitent (1 000 personnes environ) La Ville a également eu le plaisir de recevoir le renfort de quatre bénévoles, afin d'apporter de l'aide pour faire les courses.

«**Un grand merci à nos bénévoles Francine, Chantal, Manuel et Rémy**»

→ Opération tranquillité séniors

Le CCAS participe également à l'opération Tranquillité séniors aux côtés de la gendarmerie nationale en diffusant les fiches d'inscription auprès des seniors isolés, puis en les transmettant, dûment remplies, à la gendarmerie.

**80 à 90
repas / jour
distribués
dans le cadre de la
continuité de la livraison
du portage des repas
avec un renfort
de personnel**

Canicule : faites-vous connaître auprès du CCAS

Personnes âgées et/ou isolées, ne restez pas seules pendant la période chaude qui s'annonce. Comme les années passées, le CCAS de la Ville de Saint-Gilles active son dispositif de recensement des personnes en situation de fragilité, afin d'anticiper un possible épisode de canicule cet été.

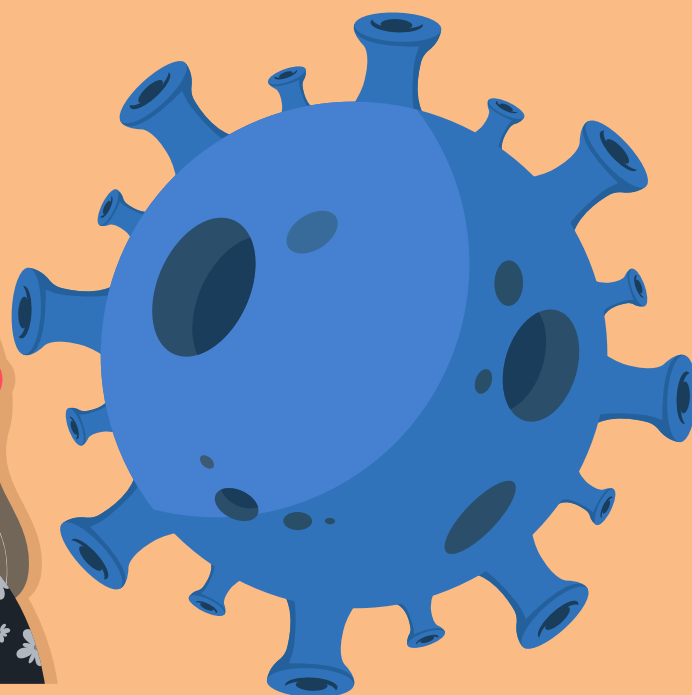
Un questionnaire a été mis en place: il vise à recenser les personnes, mais également à donner les contacts de leurs professionnels référents comme l'aide à domicile ou le médecin traitant. Ces données ne sont utilisées que pour contacter régulièrement des personnes identifiées et de leur porter assistance en cas de besoin. Le personnel du CCAS mettra un point d'honneur à prendre de leurs nouvelles très régulièrement.

**Contact : 04 66 87 78 02
ou nadia.mastari@saint-gilles.fr**





Des chiffres en images



Masques distribués
gratuitement à la population :

19 100 tissus

33 000 à usage unique

Nettoyage - désinfection

630 litres de gel hydroalcoolique

**60 000 doses de savon liquide
dans les écoles**

1 065 litres de désinfectant



Écoles :

**225 enfants
à la rentrée du 14 mai
Soit 17 % de l'effectif total**

**630 enfants
à la rentrée du 22 juin
Soit 47 % de l'effectif total**

En bref

Victor Hugo passe au graffiti

Les élèves de CM1 et CM2 de l'école Victor Hugo se sont initiés aux techniques du graffiti. En collaboration avec l'association Da Storm et plus particulièrement l'artiste Benoit Pyrate, ils ont réalisé un portrait de Victor Hugo qui décore à présent la cour de l'école.

Et le résultat est bluffant ! Bravo aux enfants et à Benoît pour cette collaboration ! Le projet a été financé à 50% par la Ville et à 50% par les coopératives scolaires de l'école.



Enseignement

Vingt espaces sans tabac pour lutter contre le cancer



↑ De g. à d. : Catherine HARTMANN, adjointe au maire déléguée à la santé, Dominique TUÉLA, 1^{ère} adjointe déléguée à l'enseignement et les membres de la Ligue, dont le docteur MATHIEU.

C'est devant l'école Jean Moulin que la Ligue contre le cancer a organisé l'inauguration des espaces anti-tabac à Saint-Gilles. Désormais, 20 panneaux sont installés sur les façades des écoles, des stades et aires de jeux pour inciter les parents à éteindre leur cigarette. Un événement qui, ajouté à l'ouverture récente d'une permanence de la Ligue dans une salle municipale, prouve

l'engagement fort de la Ville dans la lutte contre le cancer. « Le choix de l'école est symbolique car c'est là que se trouvent ceux que nous cherchons à protéger de l'industrie du tabac : les mineurs. Ces enfants grandissent par mimétisme avec leurs parents, c'est donc dès maintenant qu'il faut inciter les parents à ne pas fumer », ajoutait Dominique TUÉLA, 1^{ère} adjointe, à l'origine de la convention avec la Ligue.

Myriam MULET inspire les enfants de Saint-Gilles



Que ce soit chez les enfants de l'école des Calades, ou à la crèche municipale des Canailous, le travail de l'artiste-peintre Myriam MULET, fait des émules ! Les enfants ont adoré travailler les formes et les couleurs avec lesquelles travaille l'artiste saint-gilloise... et le montrer à leurs parents, bien sûr.

La piscine sera ouverte tout l'été

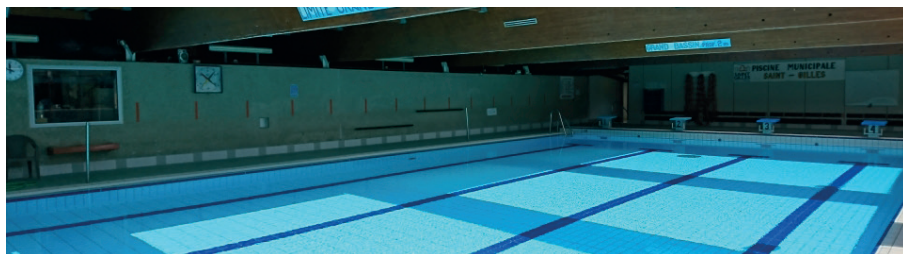
La piscine municipale a rouvert le 21 juillet et restera ouverte tout l'été, dans le respect des consignes sanitaires. Une vidange complète du bassin ainsi qu'un contrôle opéré par un laboratoire spécialisé garantissent une qualité optimale de l'eau du bâtiment. Le nettoyage et une désinfection complète des locaux a eu lieu, mais le fonctionnement reste particulier avec la mise en place de créneaux différenciés.

Les centres de Loisirs sont accueillis du lundi au vendredi, de 9h à 11h30 (effec-

tif max : 28 personnes) ; les familles et particuliers peuvent venir les lundis, mercredis et vendredis de 13h à 16h, les mardis et jeudis de 16h à 18h et les samedis de 14h à 16h ; pour la natation sportive (pas d'enfant et 4 lignes d'eau), ce sera les lundis, mercredis, vendredis de 17h à 19h, les mardis et jeudis de 13h à 15h, les samedis de 17h à 19h.

Il est demandé à tous de respecter les marquages au sol et les consignes sanitaires en vigueur sur place.

Réservation par téléphone, de la veille pour le lendemain au : 04 66 87 32 50.



Des créneaux horaires ont été mis en place pour les différents publics

Une exposition dans l'abbatiale cet été

Cet été, l'abbatiale de Saint-Gilles accueille une série de quatorze tableaux réalisés par l'artiste-peintre Bernard Sauvė. Plus qu'une série, ces tableaux sont une composition d'ensemble, chaque tableau représentant la partie d'un tout. Les tableaux s'inspirent des fragments du jubé de la cathédrale de Bourges, datés de la première moitié du 13^e siècle et



Les œuvres font le lien entre cathédrale de Bourges et abbatiale de Saint-Gilles

sculptés de scènes évoquant la Passion et la Résurrection du Christ.

« Le Chemin de Lumière »

Entrée gratuite. L'abbatiale est ouverte du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h et dimanche de 14h à 18h.



En bref

Hommage à Marie-Hélène COCHET



La présidente de l'Apasg (Association de protection des animaux de Saint-Gilles) nous a quittés au début du mois de mai. Née à Saint-Gilles en 1945, elle avait été adjointe au Maire en 1989. Elle s'occupait du partage des repas et de lien avec les personnes âgées. Le conseil municipal tient à adresser ses plus sincères condoléances à son époux, Maurice, leur fille Dominique et ses deux petits-fils Amaury et Thibault.

À la médiathèque

Grand succès pour l'opération « drive et prêt à domicile » mise en place pendant le confinement par la médiathèque : alors que la situation sanitaire imposait à tous de rester à la maison, c'est la médiathèque qui est allée à la rencontre de ses adhérents. Grâce à une inscription en ligne simplifiée, même les nouveaux adhérents ont pu profiter du service. Désormais, la médiathèque a rouvert mais le service drive reste actif. La médiathèque prévoit une exposition sur le souvenir de la guerre d'Indochine pour la rentrée.

Contact : médiathèque Emile Cazelles, 04 66 87 79 00.

L'incontournable

Covid-19 : des festivités en suspension ...

Le résultat n'est pas toujours visible car plusieurs événements ont dû être annulés, mais c'est au quotidien que vos élus, Benjamin GUIDI, adjoint au maire délégué aux festivités en tête, travaillent à l'organisation d'événements dans votre ville. Partagés entre la nécessité de soutenir ceux qui traversent une crise sans précédent (cafetiers, manadiers, groupes musicaux, etc.) et celle de protéger la population en accord avec les mesures sanitaires imposées par le représentant de l'Etat, la municipalité continue de travailler d'arrache-pied pour maintenir le plus d'événements possibles. Malheureusement, la Feria de la Pêche et de l'Abricot a dû être annulée (fin août) mais le 14 juillet a été une réussite.



Peu de villes avaient maintenu leur feu d'artifice du 14 juillet, ce qui a valu à Benjamin GUIDI les honneurs de la presse locale et nationale comme ici avec RMC

L'espoir perdue pour la fête votive de la saint Gilles

Difficile, voire impossible, à l'heure où nous écrivons ces lignes, de prévoir quelle sera l'évolution de la situation sanitaire en août et par là-même, quel sera le protocole à appliquer. Mais une chose est sûre : Saint-Gilles fera tout ce qui est en son pouvoir pour maintenir la fête votive. Cependant, les moyens de la ville n'étant pas

infinis, notamment en termes d'agents communaux mobilisés, il a fallu faire des choix et annuler la Feria de la Pêche et de l'Abricot. Priorité est donnée à la fête de la saint Gilles, un moment de communion par et pour les Saint-Gillois.



Un nouveau logo pour appeler à la vigilance

L'application des gestes-barrières et de la distanciation physique, est la responsabilité de tous. Afin d'appeler à la vigilance et au civisme de chacun, le service communication de la ville a élaboré un nouveau logo qui sera utilisé sur toutes les affiches et autres supports visuels des manifestations à venir. Pensé comme une émoticone chère aux réseaux sociaux et à internet, ce dessin jovial et fier de ses traditions taurines, rappelle que l'épidémie n'est pas terminée et que nous devons tous rester vigilants.





ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Midi Libre

Eddy Valadier rempile avec une grande facilité

SAINT-GILLES
Le maire sortant a explosé les compteurs en récoltant plus de 70% des suffrages.



Saint-Gilles
« Des familles ont besoin que l'école rouvre »

Jeudi 14 mai, les élèves reprennent le chemin de l'école dans des conditions inédites. Rencontre avec Dominique Tudela, adjointe en charge de l'Éducation.



Dominique Tudela, adjointe en charge de l'Éducation.

Les Echos

Dans le Gard, les 304 maires élus au 1er tour peuvent enfin installer leur conseil municipal

Sont notamment concernés Max Roustan à Alès, Eddy Valadier à Saint-Gilles et Jean-Luc Chapon à Uzès.



Le Réveil DU MIDI

SAINT-GILLES
Le conseil municipal vote 80 000 € de mesures pour relancer l'économie locale

SAINT-GILLES Soutien au commerce local : la mairie débloque 80 000€

Un soutien à l'activité économique

Ce mardi, le pavillon de la culture et du patrimoine accueillait le premier conseil municipal d'après installation. Quarante-quatre questions étaient soumises aux délibérations, dont beaucoup portaient sur la composition des commissions municipales et autres organismes extérieurs.



Le conseil municipal s'est tenu sous mesures sanitaires.

Ont été notamment votées des décisions concernant les commerces, avec une exonération pour 2020 des redevances sur les terrasses et les vérandas, en ville et sur le port pour 2020, ainsi que les marchés hebdomadaires pour la période du 16 mai au 31 juillet, pour un montant de 40 000 €. A été également voté un abattement de 50% sur la publicité extérieure (manque à gagner de 7 500 €). Par ailleurs, une subvention de 30 000 € a été octroyée à l'association Saint-Gilles...

ment s'est décidée e rentrée ? l'annonce du gouverne- at, mi-avril, de la réouver- se des écoles, la Ville s'est se en mode évaluation afin idre si elle était en capacité mettre en œuvre toutes les prescriptions reçues du minis- tre de l'Éducation nationale, au compte-gouttes et souvent tardivement. Nous avons anticipé tout ce qui pou- vait être : masques pour nos personnels et pour les enfants, ...

population d'un service pub- lic dont elle a besoin. Des milles dont les entreprises rappelés leurs membres à prendre le travail ont be- que l'école rouvre.

Comment se présente cette nouvelle rentrée

objectifGard



invité du jour



Photo ville de Saint-Gilles)

al de Saint-Gilles, ce mardi, 80 000 euros de la relance économique locale ont été s points en détail.

Coronavirus : un annuaire gratuit des commerçants de Saint-Gilles pendant la crise sanitaire

Vendredi 10 avril 2020 à 11:45 - Par Tony Sellier, France Bleu Gard Lozère

Comment s'organisent les commerces de Saint-Gilles (Gard) pendant l'épidémie de COVID-19 ? Pour tout savoir, un annuaire gratuit vient d'être mise en ligne.



Un annuaire des commerçants à Saint-Gilles (Gard) - Mairie de Saint-Gilles

La ville de Saint-Gilles (Gard) lance ce vendredi un annuaire gra- tes commerçants pendant la crise sanitaire liée au coronavirus. Vous pouvez le retrouver sur Internet, sur jaimesaintgilles.fr. Il est "proposé comme une vitrine numérique de ces entreprises qui ont adapté leur

conseil municipal d'installation, qui s'est tenu le 27 mai cours duquel Eddy Valadier a été réélu.

Municipales à Saint-Gilles : Eddy Valadier réélu 70,03 %

Dimanche 15 mars 2020 à 22:24 - Par Sarah Nedjar, France Bleu Gard Lozère

« Saint-Gilles par cœur » du maire sortant Eddy Valadier a obtenu 70,03 % des suffrages.



Saint-Gilles : le conseil municipal d'installation sera diffusé sur internet

Un conseil municipal d'installation est en général un m- de la campagne électorale et signe le véritable démarrage où le maire sortant LR, Eddy Valadier a été réélu au pr- huis clos s'impose comme ailleurs, mais dans un sou- de démocratique, il sera, pour la première fois dans l'hi- direct sur internet.

La séance se tiendra ce mardi 26 mai, à 19 heures, patrimoine, les anciennes halles marchandes tran- d'une bonne sonorisation et reliée à la fibre optic- diffuser sur le site de streaming vidéo youtube, l' Camargue, héberge déjà plusieurs vidéos", préc- commune.



SAINT-GILLES, ma ville N°25 JUILLET 2020

Journal municipal de la Ville de Saint-Gilles

Place Jean Jaurès - 30800 SAINT-GILLES
Tél : 04 66 87 78 00
communication@saint-gilles.fr
Directeur de la publication : Eddy VALADIER
Rédactrice en chef : Aveline LUCAS

Conception, coordination, création et mise en page : Direction de la communication Ville de Saint-Gilles
Impression : Reprint Imprimerie
Crédit photos : Ville de Saint-Gilles, Marie-Josée DUMEIGNIL, Claude JOURDAN, Bernard DUVERGE, Art Photo34
Tirage : 7 000 exemplaires

DU 27 AU 30 AOÛT 2020

FÊTE DE LA SAINT GILLES



**Festifs et attentifs,
les Saint Gillois s'engagent**

merci de respecter
les mesures sanitaires en vigueur

L'association des festivités pour Saint-Gilles
se réserve le droit de modifier ou d'annuler
les animations suivant l'évolution
de l'épidémie COVID - 19

Renseignements : 06 42 49 97 75

Association
des
festivités
pour
Saint-Gilles

**SAINT
GILLES**
PORTE DE LA CAMARGUE